

**Session extraordinaire du Conseil municipal  
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
tenue le vendredi 16 novembre 2021, à 18h30  
en la salle des délibérations  
de l'Hôtel de ville**

Sont présents :	Mme la mairesse	Julie Boivin
	Mme les Conseillères	Isabelle Hardy Véronique Baril
	MM. les Conseillers	Marc-Olivier Leblanc Sébastien Lévesque Keven Renière
	Le directeur général	Alain Cassista
	La greffière	Geneviève Lazure
	La trésorière	Sylvie Poitras
Est absent :	M. le Conseiller	Pierre Berthiaume

2021-11-16 - 362

***Ouverture de la séance***

La séance est ouverte à 18h30 par Madame Julie Boivin, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2021-11-16 - 363

***Adoption de l'ordre du jour***

Il est proposé par Madame la Conseillère Véronique Baril appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que déposé par la greffière;

ADOPTÉ

2021-11-16 - 364

***Avis de motion et dépôt - Règlement numéro 968-2  
Règlement modifiant le règlement numéro 968 concernant le traitement des élus municipaux***

Monsieur le Conseiller Keven Renière donne avis de motion de la présentation, à la prochaine séance ou à une séance subséquente, d'un projet règlement modifiant le règlement n° 968 concernant le traitement des élus municipaux et dépose ledit projet de règlement;

Monsieur le Conseiller Keven Renière en fait la présentation conformément à l'article 8 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*;

ADOPTÉ

2021-11-16

***Période de questions***

Aucune question n'est posée.



## Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

2021-11-16 - 365

### *Levée de l'assemblée*

Il est résolu à l'unanimité :

**De clôturer** la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

-----  
Julie Boivin, mairesse

-----  
Geneviève Lazure, greffière